

Hommages appuyés à Frédéric Haenni après 16 ans d'efficaces services rendus à la restauration vaudoise

Mercredi 3 juin 2015, Frédéric Haenni, Président de GastroVaud depuis 1999, a pris congé des délégués de l'association, réunis en Assemblée générale ordinaire au Château d'Aigle. Devant un important parterre de représentants des milieux économiques et politiques vaudois, plusieurs hommages appuyés ont été rendus à celui qui, en seize ans, a redressé à la fois les finances et le blason de l'association.

Bien connu des milieux économiques, politiques et gastronomiques, Frédéric Haenni a marqué de son empreinte la restauration vaudoise durant ses 16 années passées à la Présidence de GastroVaud. Réformes de la LADB (2002 et 2014), renforcement de la formation initiale des exploitants, lois sur la fumée et sur la formation professionnelle, lutte contre le travail illicite, réinsertion des chômeurs : des combats menés avec détermination pour garantir à la fois le savoir-faire, la qualité et les conditions-cadres de la branche. Et des combats qui l'ont fait apprécier au-delà des clivages partisans, grâce à sa diplomatie, à son sens du consensus et au respect voué à ses interlocuteurs. Agé de 64 ans, Frédéric Haenni remettra son mandat le 30 juin 2015, atteint par la limite d'âge fixée dans les statuts de l'association. Parmi les hommages rendus à celui qui a été nommé Président d'honneur de GastroVaud, ceux du Conseiller d'Etat **Philippe Leuba**, du Président de GastroSuisse **Casimir Platzer** et de **Gilles Meystre**, nouveau Président vaudois élu le 30 avril dernier, en fonction à partir du 1^{er} juillet 2015.

Franc fort, immigration, fiscalité et nouveaux modèles de restauration

Ces assises ont également permis d'évoquer les sujets qui préoccupent l'hôtellerie-restauration actuellement, et en particulier :

Franc fort : un récent sondage LINK commandé par GastroSuisse démontre que les résidents passent la frontière jusqu'à 13 fois par an pour se restaurer à l'étranger et jusqu'à 6 fois par an pour y organiser des événements. Un constat qui se chiffre à plus de 4 milliards de pertes annuelles pour la restauration suisse, exigeant du Conseil fédéral des mesures rapides et ciblées.

Immigration : l'inquiétude est également de mise en matière de main d'œuvre, dans un secteur largement dépendant des travailleurs étrangers. GastroVaud a ainsi rappelé que la branche est prête à discuter de l'intégration éventuelle de réfugiés, mais qu'elle ne saurait se passer de main d'œuvre qualifiée, afin de maintenir et d'améliorer encore et toujours la qualité de ses prestations.

Fiscalité : majoritairement exploités en la forme juridique de la raison individuelle, les cafés-restaurants, comme d'autres très petites PME, sont les grands oubliés de la réforme de la fiscalité vaudoise actuellement à l'étude. En effet, ces raisons individuelles sont tenues à l'écart de la baisse de l'imposition des sociétés réservée aux SA et aux Sàrl, mais devront elles aussi financer la hausse des allocations familiales souhaitée par le gouvernement... Un appel a donc été lancé aux députés, afin qu'ils corrigent le projet dans le sens d'une meilleure prise en compte des entreprises exploitées en raison individuelle.

Nouveaux modèles de restauration : l'actuelle diversification des modèles de restauration (food trucks et take away, convenient food, social dining, etc.) ne va pas sans impacter la restauration traditionnelle. Gilles Meystre, nouveau Président de GastroVaud, a rappelé que ces modèles répondent à des tendances lourdes chez les consommateurs, qui ne peuvent être ignorées par la branche. Il s'agit toutefois de garantir l'égalité de traitement entre chaque acteur, du point de vue légal, réglementaire, fiscal et administratif.

Pour tout renseignement complémentaire :

Frédéric Haenni, 079 337 53 00 - Gilles Meystre, 079 204 52 15

GastroVaud est la principale association patronale vaudoise de l'hôtellerie-restauration. Elle représente et défend 1650 établissements, qui occupent près de 15'000 emplois et génèrent un chiffre d'affaire annuel de l'ordre du milliard de francs. GastroVaud délivre une large gamme de prestations, qui va de la formation professionnelle à la conduite d'un restaurant destiné à la réinsertion de chômeurs, en passant par les nombreux services de ses partenaires (fiduciaire, conseils juridiques, caisses de pension et de prévoyance). Fondée en 1882, elle a son siège à Pully.